

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 27/03/2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 21 mars 2025.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélié ARQUIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET
Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT
Patrick TESSIER ayant donné pouvoir à Jean-Luc VIAUD

Secrétaire de séance : Jocelyne LANDRON

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2025**

CADRE DE VIE

Aménagement de voirie

Demande de subvention au titre des produits des amendes de police de 2024

Jean-Marie MOREL expose :

Chaque année, l'État établit la dotation des amendes de police. Il s'agit d'une enveloppe financière qui correspond au produit des amendes forfaitaires dressées sur l'ensemble du territoire et qui est répartie au prorata des amendes émises sur le territoire de chaque collectivité au cours de l'année précédente.

L'instruction des dossiers est confiée aux Départements. Peuvent bénéficier d'une subvention au titre de cette enveloppe, toutes les communes de moins de 10 000 habitants du département ayant la compétence en matière de voirie.

Les communes peuvent chaque année faire une demande de subventionnement au titre des amendes de police, pour la mise en œuvre de nouveaux projets de sécurité routière tels que : aménagement de points d'arrêt, aménagements de sécurité des piétons, création de carrefours, installation de signalisation, etc.

Dans ce contexte, la commune de La Haye-Fouassière souhaite adresser au Conseil départemental de Loire-Atlantique un dossier de demande de subvention pour 2025.

L'opération suivante est concernée : Aménagement de sécurité sur la partie urbaine de la rue de la Gosselière pour un montant de 74 033,45 € TTC.

Les travaux consistent en :

- La création d'un plateau
- La réalisation d'accotement
- La reprise du tapis routier
- La création de chicane doubles
- La reprise de la signalétique (zone 20/30)



VU l'avis de la commission Environnement et Cadre de vie du 12/03/2025

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE l'opération d'aménagement de la rue de la Gosselière telle qu'exposée

AUTORISE le maire a déposé une demande de subvention au titre des produits des amendes de police

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 27/03/2025

Le Maire
Vincent MAGRÉ

A handwritten signature in black ink, followed by a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE LA HAYE-FOUASSIERE" at the top and "44 - LOIRE-ATLANTIQUE" at the bottom, surrounding a central coat of arms.

Le secrétaire de séance
Jocelyne LANDRON

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.